

Budget primitif

Budget principal

Budget annexe du service de l'assainissement

Budget annexe du parking Saint-Louis



VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



2018



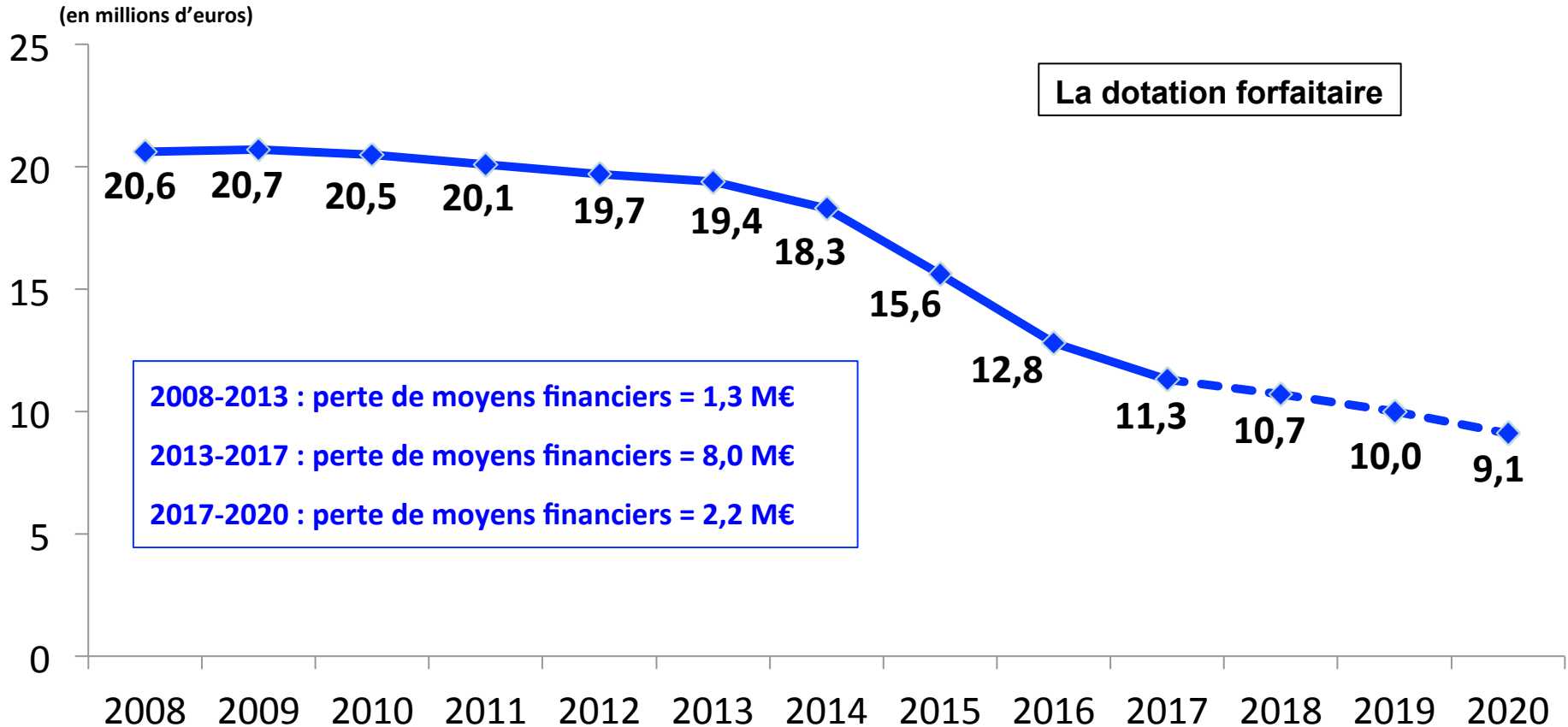
Présentation du BP 2018

Rappel du calendrier budgétaire

- **DOB 2018** **15 février 2018**
- **Vote du Budget primitif 2018** **22 mars 2018**
Vote des taux de la fiscalité 2018
- **Vote de la clôture de l'exercice 2017** **31 mai 2018**
- **Vote de plusieurs DM si nécessaire** **en cours d'année**



Les transferts financiers de l'Etat ont diminué de moitié en 10 ans

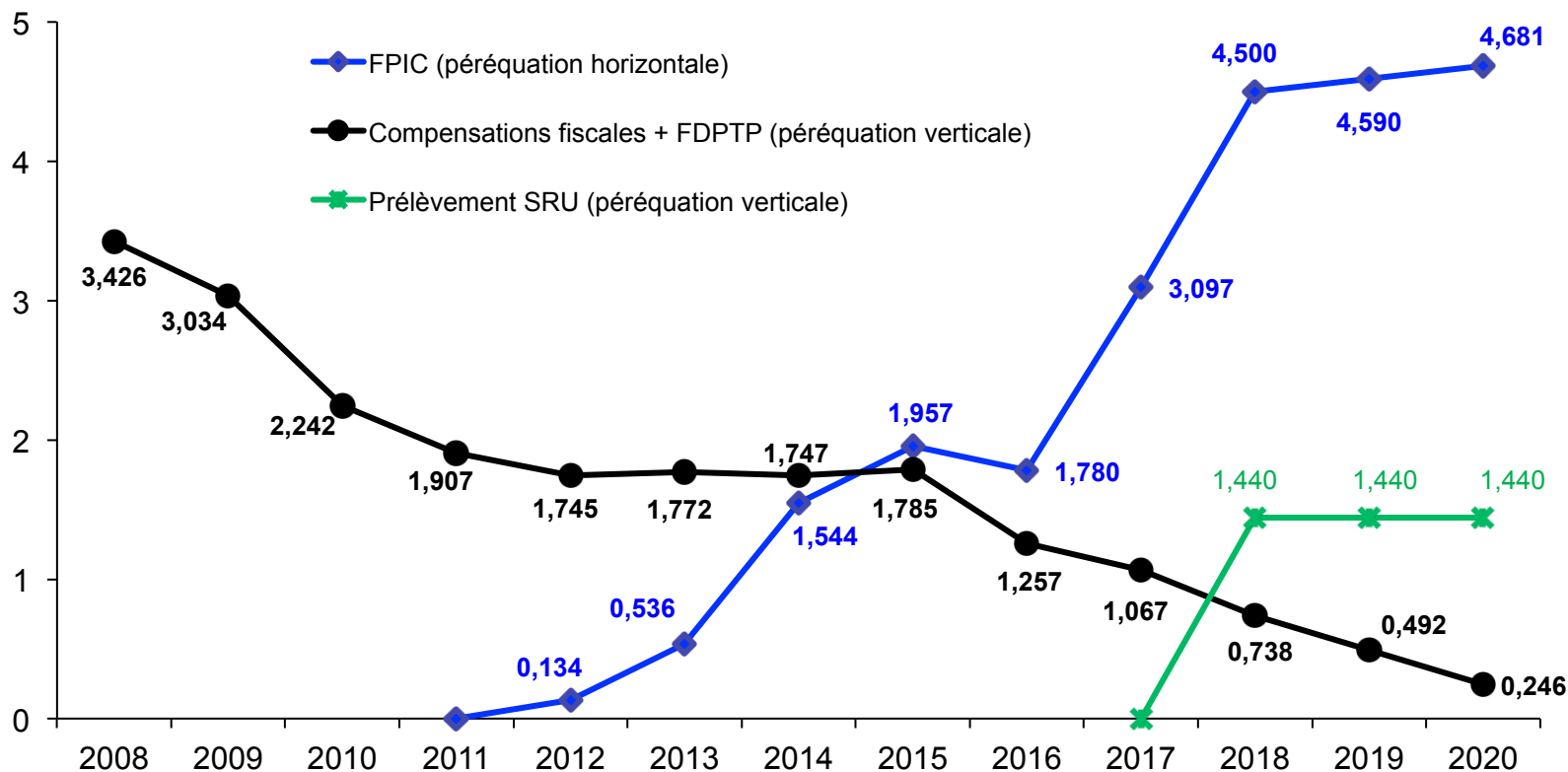


- Une dotation forfaitaire divisée par 2 en onze ans (2008-2018)
- Une perte de moyens financiers de 11,5 M€, soit 23 points de fiscalité



Versailles, ciblée par toutes les formes de péréquation

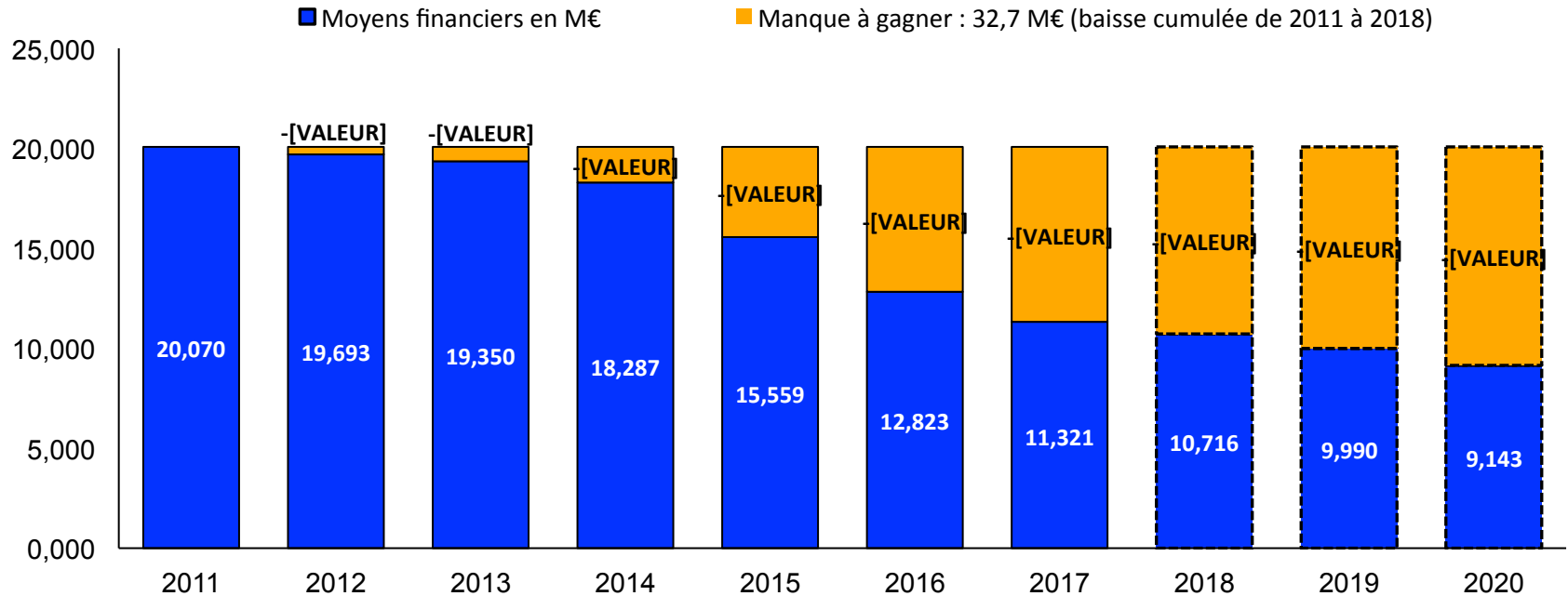
(en millions d'euros)



- Perte de moyens financiers de 9 M€, soit 19 points de fiscalité



En 2018, le manque à gagner pour la Ville dépasse désormais ce qu'elle recevait il y a 10 ans



Perte de moyens financiers 2011-2018 :

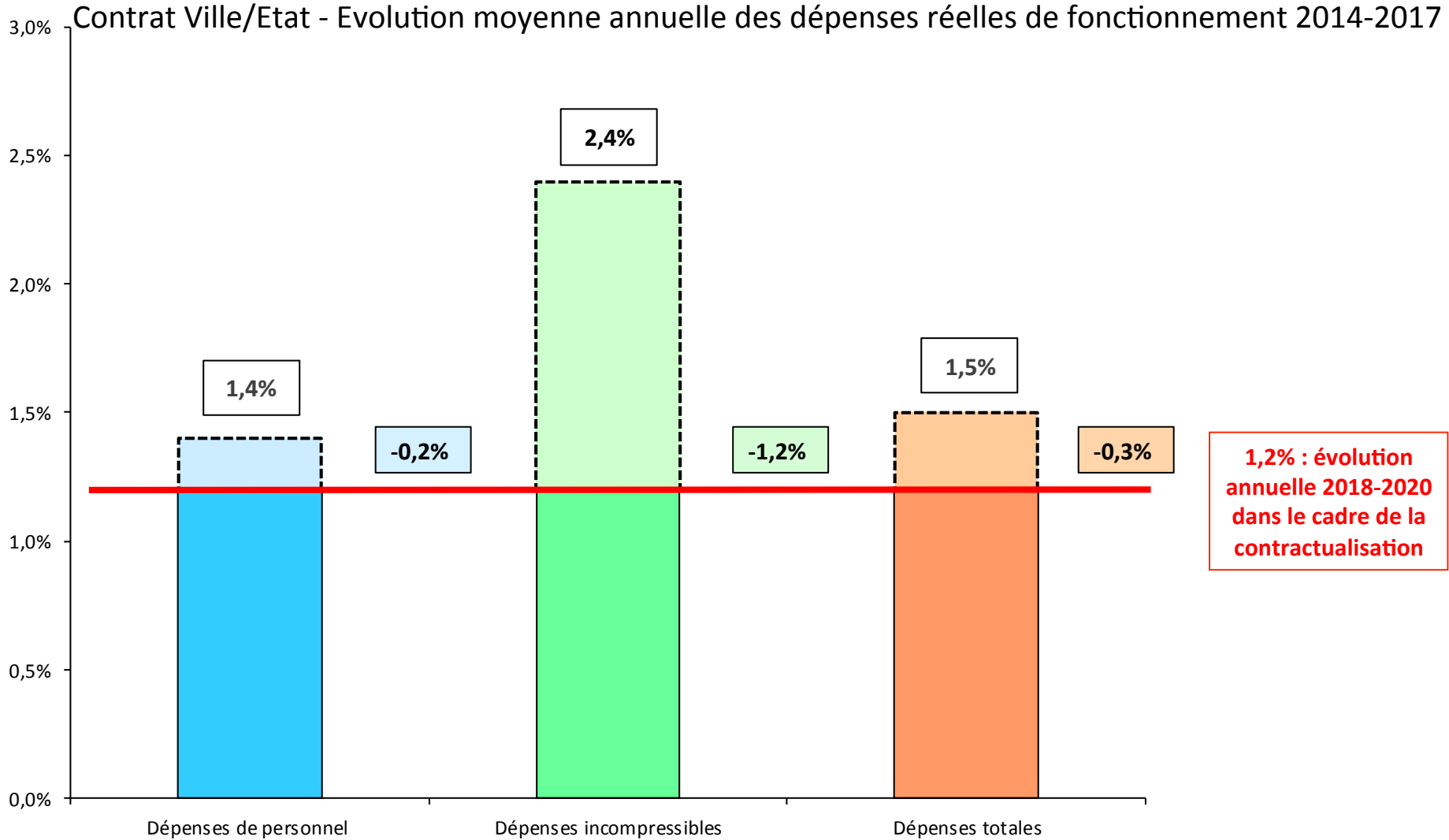
9,354 M€

Perte cumulée de moyens financiers 2011-2018 :

32,741 M€



Le cadrage que l'Etat nous impose est un défi considérable





2018 : l'année du grand défi

L'encadrement strict par l'Etat des budgets des 322 plus grandes collectivités dont Versailles, touche Versailles de façon unilatérale.

Le passage de l'objectif de 20 à 25% de logements sociaux : imposition à la ville de Versailles d'un prélèvement pour non atteinte de l'objectif malgré tous ses efforts depuis le début de la mandature.

La suppression progressive de la taxe d'habitation, 1^{ère} étape d'une refonte globale annoncée de la fiscalité locale d'ici 2020.

Versailles tient le choc grâce à une politique de modernisation, d'investissement et de partenariats tous azimuts engagés depuis 10 ans.



Un effort engagé de longue date

- **Un souci constant de bonne gestion : effectifs, méthodes de travail et rationalisation des bâtiments;**
- **Des outils de travail en constante modernisation : dématérialisation, dialogue direct avec les Versaillais ;**
- **Mutualisation, partenariats, mécénat : optimiser l'insertion de la Ville dans son environnement ;**
- **Une politique de valorisation patrimoniale qui finit par payer : Chantiers, cœur Saint-Louis, Richaud, Surintendance, hôtel « R »...**

Le budget 2018 : la réaffirmation des engagements pris et la préparation de l'avenir

Un effort de gestion qui ne se relâche pas = -5% en fonctionnement

Le maintien des taux des impôts ménages pour la 7^{ème} année consécutive

La poursuite ou développement des politiques municipales (maintien de la qualité de l'offre aux versaillais)

Le maintien d'un niveau conséquent d'autofinancement (12,7 M€) permettant de limiter le recours à l'emprunt

Le financement des investissements (21,5 M€)

La mise en réserve de 12,2 M€ pour anticiper les pertes de ressources en 2019

BP 2018 : les grandes masses

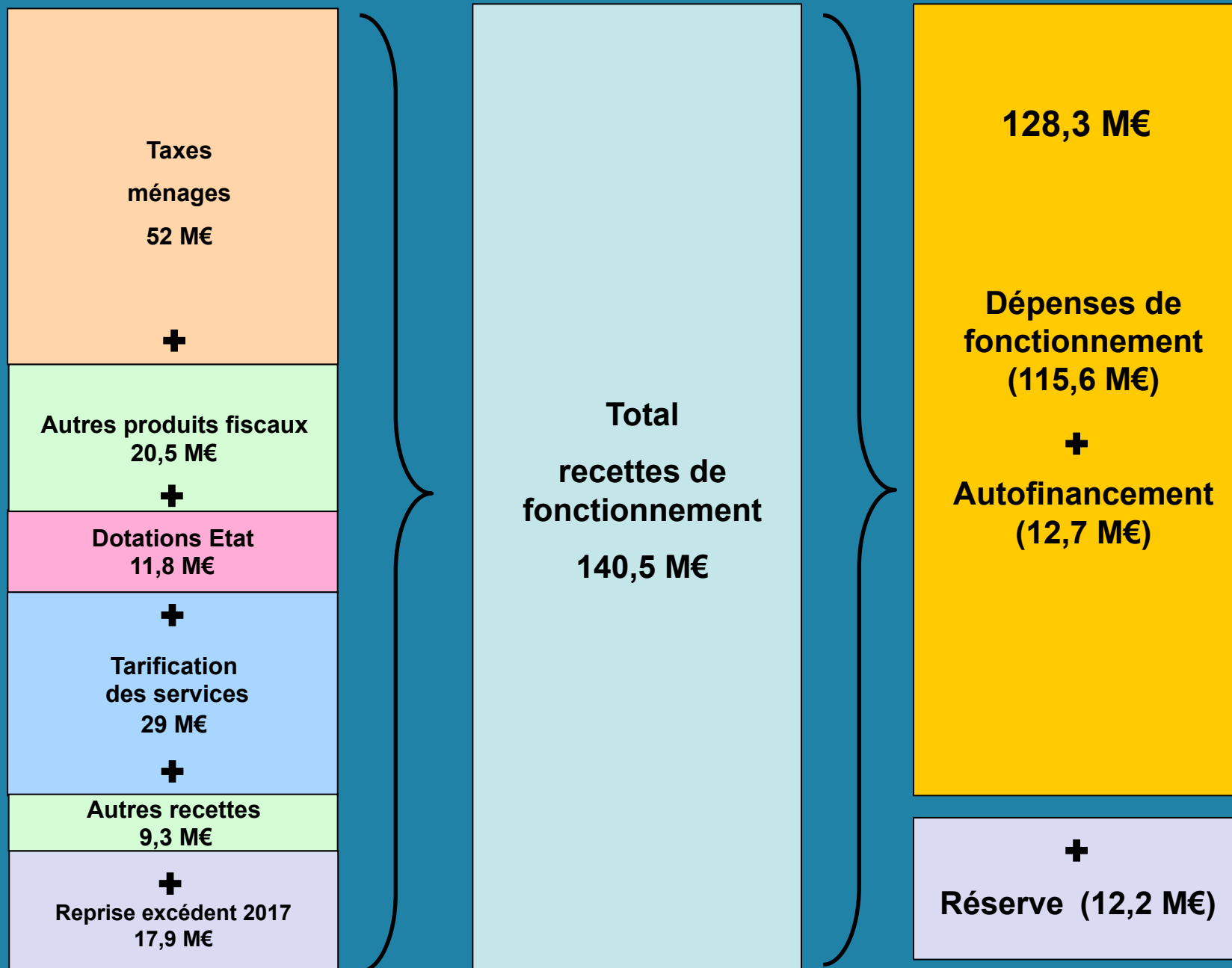
Un budget de 206,2 M€

- la ville de Versailles (y compris reports d'invest) : 200 M€
- le service annexe de l'assainissement : 5,2 M€
- le service annexe parking Saint-Louis : 1,0 M€

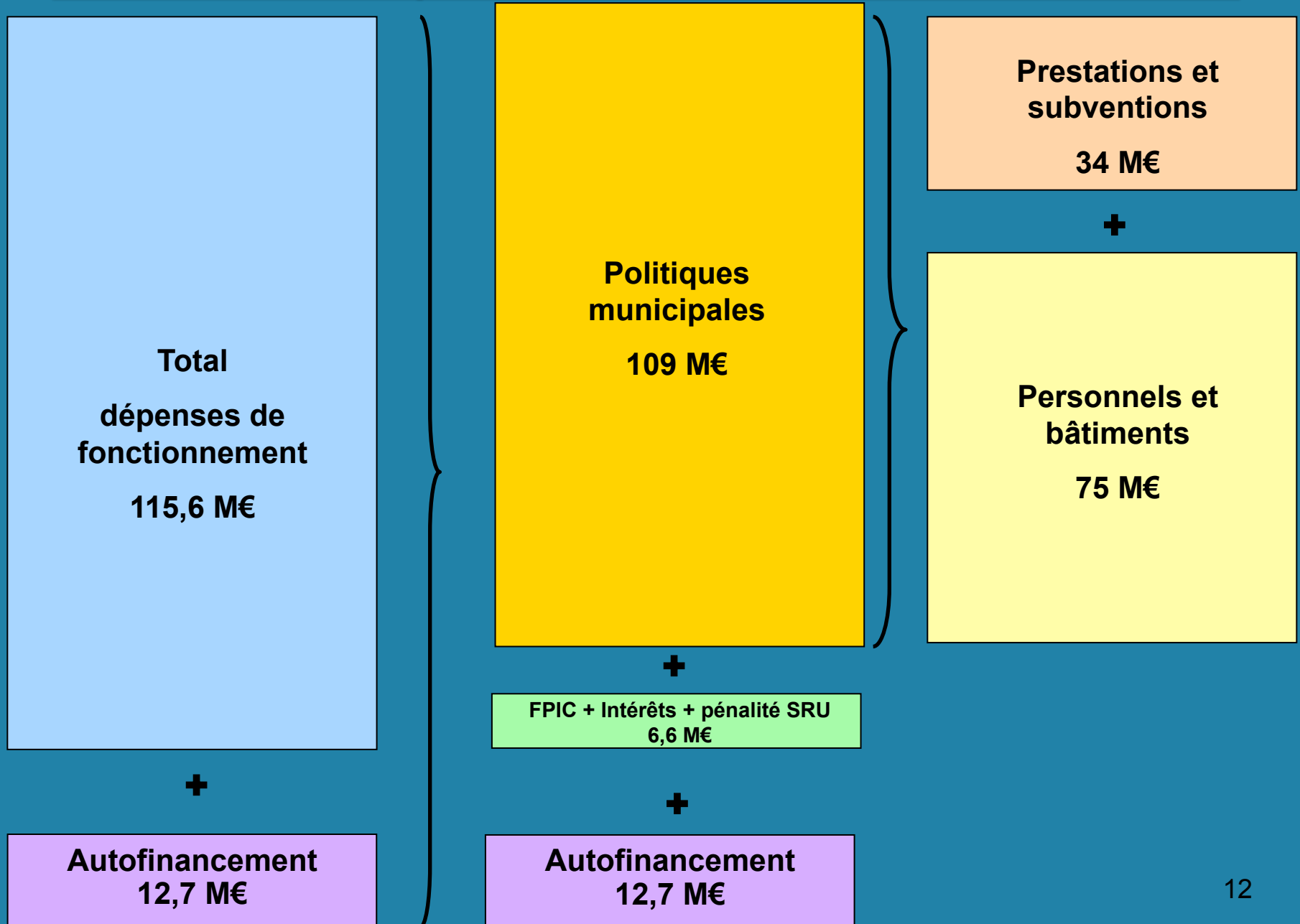
Pour mémoire

- le CCAS et ses établissements (2018) ≈ 8 M€
- VGP (2018) ≈ 193 M€

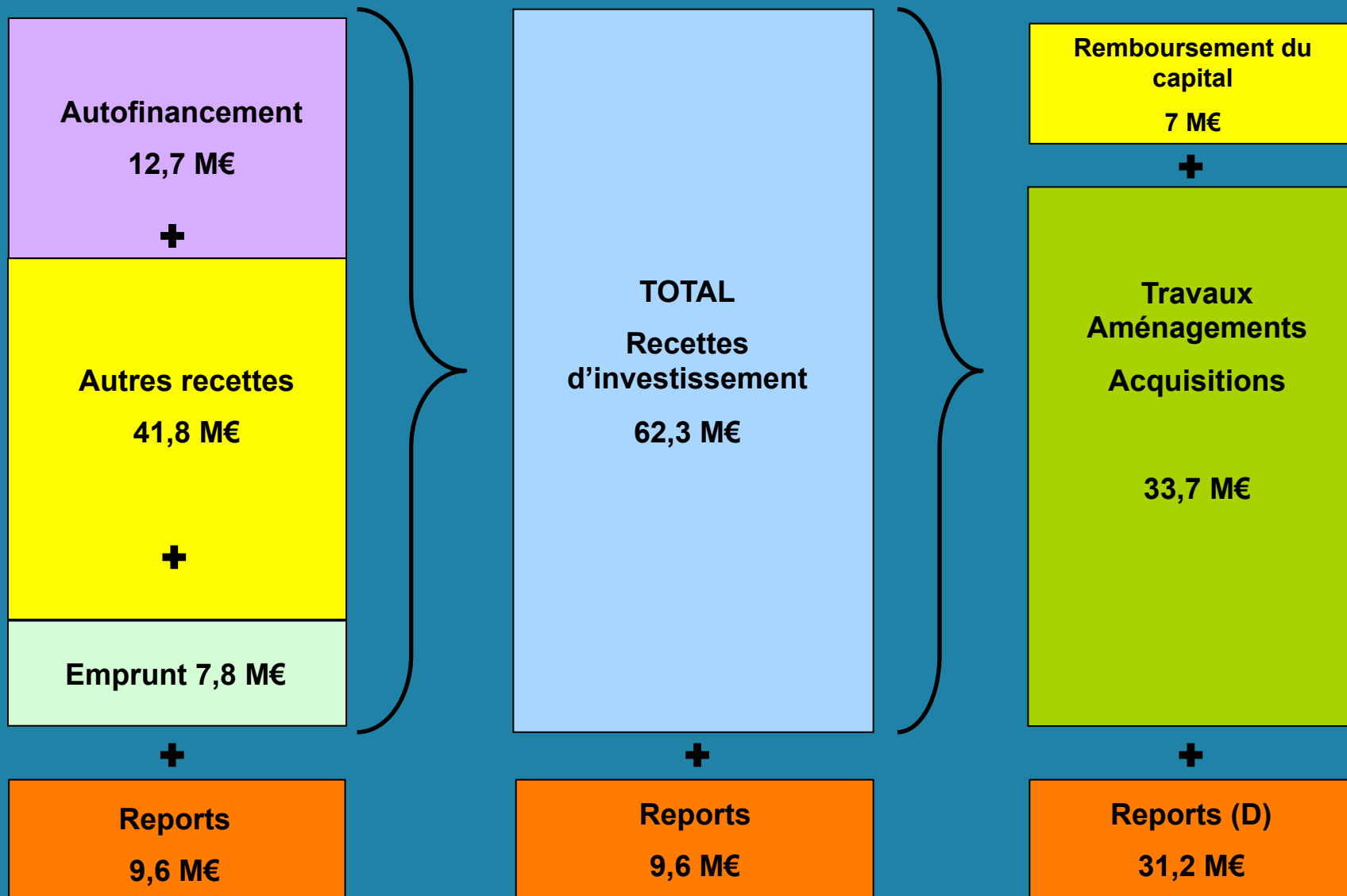
Structure des recettes de fonctionnement = 140,5 M€



Structure des dépenses de fonctionnement = 128,3 M€



Structure de l'investissement = 71,9 M€



Soit un total de 71,9 M€

Dépenses d'investissement (hors reports)

Catégorie A – Nouvelles opérations	11,2 M€	
Catégorie B – Gros entretien	5,3 M€	
Catégorie C – Acquisitions	4,3 M€	
Catégorie D – Surcharges foncières	0,7 M€	
Autres dépenses	12,2 M€	
TOTAUX	33,7 M€	

Les principaux investissements 2018



- La poursuite de l'aménagement du pôle d'échange multimodal Chantiers (PEM),
- L'extension de l'école maternelle « les Lutins »,
- La réhabilitation du foyer occupationnel pour adultes handicapés EOLE,
- La reconversion des locaux de l'école « la Farandole » en crèche,
- La réhabilitation du multi accueil Clagny-Glatigny, situé au sein de la maison de la famille,
- L'aménagement et la sécurisation des carrefours rue Royale/avenue du Général de Gaulle/avenue de Sceaux/ rue du Général Leclerc,
- L'enfouissement des réseaux et/ou la restructuration de voirie dans diverses rues,
- Les travaux d'aménagement d'une piste cyclable avenue des Etats-Unis,
- la poursuite du programme en faveur des circulations douces (zones 30 et stationnements vélos),
- Le déploiement de recharges électriques,
- La poursuite du programme de modernisation des horodateurs,
- L'aménagement du pourtour du Château, rue de l'Indépendance Américaine,
- Le réaménagement des Manèges...

Les points à retenir du BP 2018

- Budget élaboré en tenant compte de la contractualisation avec l'Etat,
- Effort de gestion demandé aux services de la Ville et aux associations (-5% en dépenses)
- Instauration du prélèvement dit « SRU » (1,4 M€) ,
- Accélération de l'aménagement du site des Chantiers (gare routière, parking public...),
- Poursuite de la dématérialisation (parapheur électronique, gestion électronique des documents (GED)...),
- Numérisation des actes d'état civil (dispositif COMEDEC),
- Poursuite du plan école numérique (écrans, tableaux numériques interactifs),
- Expérimentation sur le temps périscolaire du pointage automatisé des enfants (bracelets connectés),
- Deuxième phase d'acquisition de 30 nouvelles places de crèches,
- Réhabilitation du foyer pour adultes handicapés EOLE,
- Mise en place du forfait post-stationnement, destiné à financer des investissements en faveur des déplacements urbains...

Budget assainissement = 5,2 M€

RECETTES

Redevance 1,4 M€
Contribution Ville 0,7 M€
Autres recettes 0,8 M€

EXPLOITATION
2,9 M€

DEPENSES

Personnel 1 M€
Exploitation courante 0,7 M€
Autofinancement 1,2 M€

INVESTISSEMENT
2,3 M€

Autofinancement 1,20 M€
Subventions : 0,6 M€
FCTVA : 0,2 M€
Emprunts : 0,2 M€
Op. d'ordre : 0,1 M€

Acquisitions et travaux 1,5 M€
Remb. capital : 0,2 M€
Amort. subv. : 0,5 M€
Op. d'ordre : 0,1 M€

Budget parking Saint-Louis = 1,03 M€

